

L'EQUIPEMENT DE DESSIN

I- Généralité :

a- La Table à dessin ou Plan à dessin :

Elle doit être plane et généralement à grand dessin parmi les formats suivants : (55 x 80), (80 x 110), (110 x 160). Les quatre barres doivent être parfaitement rectilignes.

b- Le Té : C'est une règle constituée d'une latte rigide et d'une tige. Il permet de tracer la parallèle.

c- Les Equerres : Elles sont à 45° ou 30° et 60°. Celles à 45° sont utilisées en dessin bâtiment. On doit s'assurer qu'elles soient rectilignes.

d- Le Rapport : Le rapport sert à mesurer les angles.

e- La Règle graduée : Elle est graduée en cm et en mm.

f- Papier calque : C'est le papier de reproduction d'un dessin.

g- Les crayons : C'est un bâtonnet de bois renfermant une mine de graphite et servant à dessiner.

h- La Gomme : Elle sert à effacer le dessin.

i- Les Grilles : Ce sont des grilles pour divers tracés (meubles, appareils sanitaires...).

II- Marche à suivre :

Pour faire le dessin, il faut :

- avoir les équipements au complet,
- faire l'esquisse du dessin,
- bien tailler le crayon,
- tracer toujours des droites verticales de gauche vers la droite et les droites horizontales de haut vers le bas,
- bien lire le sujet.